

Quels sont les modes d'accès à la télévision ?

La télévision est un service de télécommunications très utilisé dans le monde. Elle sert de moyen d'information, de distraction et de divertissement. Ce service fourni à travers différents types d'infrastructures a bénéficié au cours de son existence de grandes évolutions et de mutations technologiques. De combien de façons le téléspectateur accède-t-il à la télé ?

Les premiers signaux de télévision ont été acheminés jusqu'au récepteur du téléspectateur grâce aux technologies analogiques. Depuis quelques années, les technologies numériques remplacent au fur et à mesure tous les éléments de la chaîne audiovisuelle. Pour le consommateur, peu importe la technologie exploitée pour la fourniture du service, son seul intérêt est l'accès et l'utilisation. L'accès à la télévision peut être fourni par des supports filaires (câbles électriques et fibre optique) et sans fil (ondes radioélectriques).

La télévision par ondes hertziennes

C'est le mode d'accès le plus populaire. Il suffit de disposer d'un récepteur de télévision pour capter les ondes hertziennes diffusées par les chaînes de télévision. C'est un processus similaire à celui de la radiodiffusion sonore. En vue d'améliorer la qualité des images reçues, les utilisateurs sont amenés à installer une antenne extérieure. Ce mode d'accès concerne la télévision en ondes claires, c'est - à- dire que les téléspectateurs accèdent aux signaux en allumant tout simplement leurs récepteurs.

La télévision par l'ADSL

L'DSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) est une technologie très exploitée pour la fourniture du service de télévision.

Ce service intègre des chaînes de télévision gratuites et payantes ainsi que l'accès à des Vidéos à la Demande (VOD), soit par un modem unique installé entre la prise téléphonique et la télévision, soit par un modem et un décodeur.

Le modem doit être connecté à la prise téléphonique, et le décodeur à la télévision. Un câble Ethernet relie entre les deux boîtiers. On peut les relier également par le courant porteur en ligne ou le Wi - Fi.

Grace à des logiciels spécifiques, les abonnés peuvent accéder à la télévision sur leurs ordinateurs. Pour ce faire, un adaptateur doit être intégré au décodeur.

La télévision par la fibre optique

Les téléspectateurs accèdent à la télévision par la fibre optique. Ce support de transmission qui offre des bits supérieurs à ceux de l'ADSL permet également la vidéo à la demande, la télévision à haute définition sur plusieurs téléviseurs de manière simultanée.

La télévision par le câble

Les utilisateurs sont raccordés par câble à l'opérateur de télévision. Un décodeur numérique est nécessaire pour accéder au service. Avec ses débits élevés, ce service permet aux téléspectateurs de recevoir la télévision à haute définition.

La télévision sur le mobile

Les utilisateurs des technologies mobiles EDGE (2.75 G), 3G et plus accèdent à la télévision à haute définition mobile sur les terminaux mobiles. Ceux-ci doivent être compatibles et disposer de capacité de lire les fichiers H264. Pour y accéder, les utilisateurs doivent se connecter au portail multimédia de l'opérateur et cliquer sur la chaîne voulue. Les abonnés cellulaires peuvent accéder aux chaînes de télévision en direct. Pour faciliter l'accès sur le mobile, des formats courts sont mis à la disposition des utilisateurs pour une consommation rapide (flashes d'actualités, dessins animés, bandes annonces).

La télévision par le satellite proposée par les Fournisseurs d'Accès Internet

L'accès au service audiovisuel par ce moyen passe par un abonnement au package : téléphonie, Internet et télévision.

Pour se connecter, ils doivent disposer d'une antenne satellite et d'un décodeur hybride (ADSL/Satellite). Ce dernier sera connecté au modem ADSL pour permettre à l'abonné de profiter d'autres services, notamment la vidéo à la demande.

Gregory DOMOND, Ing. M.Sc.
PDG PromoTIC
gdomond@haitipromotic.com

Reference

Guide pratique des communications électroniques

http://www.mediateur-telecom.fr/ressources/media/files/Guide_pratique_chapitre03.pdf